

Construire une nouvelle histoire du handicap et de la surdité au travers des siècles

Appel à articles

Présentation de l'ouvrage

L'objectif de cet ouvrage est de proposer une nouvelle synthèse historique, plurielle, ouverte, inclusive, qui rompt avec les rares ouvrages de synthèse existants, qui datent de plus d'une vingtaine d'années.

Cet ouvrage devrait permettre d'avoir à la fois une vision d'ensemble sur chaque période historique, et une multitude d'études de cas sur des trajectoires personnelles, des institutions, des mouvements sociaux. L'ouvrage serait, pour ce faire, composé d'une longue introduction, d'une première section construite autour de plusieurs chapitres sur chaque période, et d'une seconde section composée d'une trentaine d'études de cas. La lecture de l'ensemble de l'ouvrage donnerait un aperçu des résultats des recherches actuelles, et permettrait de mieux distinguer les zones d'ombre et les perspectives futures de recherche.

L'appel

L'appel à articles porte sur la deuxième partie de l'ouvrage (environ 250 pages). Cette section sera composée d'environ une trentaine de petits articles sur des cas d'études et des thèmes spécifiques (entre 3 et 9 pages pour chaque article), comptant deux auteur.e.s maximum.

Envoyer une proposition d'article d'environ 200 mots ainsi qu'une petite présentation de.s auteur.e.s avant le 30 août 2022 à Fabrice Bertin (fabrice.bertin@ehess.fr), Gildas Brégain (Gildas.BREGAIN@ehesp.fr) et Ninon Dubourg (ninon.dubourg@gmail.com). Y mentionner le nombre de pages espérées ainsi que le thème de rattachement parmi les 4 proposés. Retours en septembre 2022.

Première version des articles attendue pour le 15 mars 2023.

Articles définitifs attendus pour décembre 2023.

Liste des thématiques

Thème 1

L'évolution et la pluralité des interprétations (médicales, religieuses, sociales, etc.) de l'infirmité, de la surdité, de la cécité, de la lèpre, du handicap, etc. Les auteurs pourront s'intéresser à la fois au processus de catégorisation par les administrations, le corps médical ou d'autres acteurs, mais également au processus d'auto-identification des personnes handicapées.

Thème 2

Les trajectoires individuelles ou collectives. Les auteurs sont invités à présenter la trajectoire d'un seul individu ou d'un collectif, afin de pouvoir montrer la diversité des trajectoires au sein de la catégorie des personnes considérées handicapées. Ils doivent, si possible, tenir compte des autres caractéristiques sociales des individus concernés (genre, âge, ethnie, niveau socio-économique, etc.), ainsi que l'environnement dans lequel l'individu se meut. Ces études pourront permettre d'interroger par exemple les conséquences de la richesse financière sur le stigmate de l'infirmité, ou sur la dépendance vis-à-vis de la famille ou de la communauté. Elles permettront également de mettre en avant l'*agency* de la personne concernée, qui peut agir de multiples manières pour améliorer ses conditions de vie et celles de ses proches. Les auteurs pourront également s'intéresser à la trajectoire de certains individus qui défendent leur citoyenneté et/ou l'exercent en occupant des responsabilités politiques (par exemple le cas des mutilés de guerre députés, etc.).

Thème 3

Les communautés de vie ou les institutions. Les auteurs pourront évoquer les conditions de vie concrètes au sein d'une communauté de vie (village, etc.) ou d'une institution en particulier. De récentes études sur les hospices ou les asiles nous invitent à rompre avec nos préjugés concernant ces institutions et à ne pas se limiter aux aspects les plus noirs, comme le contrôle social, l'absence de liberté, les contraintes de suivi des pratiques religieuses. Les auteurs sont invités à les étudier de manière attentive, en prêtant un soin systématique à la marge de manœuvre que possèdent les usagers au sein de ces institutions, ainsi qu'aux relations entre les familles et les institutions, et à la pratique du transfert entre institutions.

Thème 4

Sociabilités et mobilisations collectives. Les auteurs sont invités à analyser les sociabilités et les mobilisations collectives des personnes handicapées, au sein ou hors des institutions. Les personnes handicapées participent à la construction de leur sociabilité dans le cadre des possibilités offertes par l'institution, et sont souvent à même de faire le choix de rester isolées, ou en groupe. L'historien peut donc s'intéresser à leurs amitiés, amours et inimitiés, qui sont constructeurs d'une identité sociale. A l'époque contemporaine, les historiens doivent également s'intéresser aux mobilisations collectives pour les droits des personnes handicapées, qui s'opèrent au travers de deux modalités d'action principale : la négociation administrative et parlementaire, ainsi que la réalisation d'actions radicales dans l'espace public pour interpeller les pouvoirs publics. Ces deux modalités d'action sont jusqu'à présent encore peu documentées.